

NAO 2022, dernière réunion du 20 avril

1/ Proposition finale de la Direction Générale

1. AI = 2.8% MS avec un plancher à définir
2. 0.7% MS supplémentaires en fin d'année sous conditions :
 - si REX/CA >11% : versement sous forme de prime (non pérenne),
 - si REX/CA > 12% : versement d'AG (pérenne) hors salariés évalués insuffisant.
3. Une journée absence pour renouvellement travailleur handicapé
4. Extension CESU à Palaiseau
5. Revalorisation primes d'astreintes de 10%
6. Appel d'offre partenaire épargne salariale
7. Mise en place de passerelles dans le cadre du développement professionnel

2/ Contre-Proposition finale des deux Organisations Syndicales

- AI = 3.0% MS avec un plancher de 1.5%
- + 0.5% MS supplémentaires en fin d'année sous les mêmes conditions proposées par la direction
- Accord sur les autres points listés par la Direction

3/ Constat de désaccord

Du fait des attentes fortes des salariés dans ce contexte inflationniste difficile, les OS ont argumenté que l'AI d'avril ne pouvait pas être inférieure à 3%.

D'autre part, l'atteinte du REX/CA à 11% pour financer un complément éventuel de +0.7% en non pérenne en fin d'année est déjà couvert par l'intéressement, et l'atteinte de la surperformance à 12% pour transformer cette prime en AG pérenne apparaît fortement incertaine du fait de la conjoncture.

La Direction confirme qu'il ne lui est pas possible d'aller au-delà de sa proposition de AI=2.8% dès avril, en argumentant que sa proposition de 2.8%+0.7% en fin d'année répondait le mieux possible aux demandes des Organisations Syndicales du 12 avril.

Les parties font donc le constat de désaccord sur les NAO 2022 et la Direction décidera unilatéralement du périmètre des augmentations 2022.

Malgré des négociations cordiales, les Organisations Syndicales regrettent qu'aucun accord n'ait pu être trouvé.

Résumé de la réunion :

Proposition Direction en début de réunion :

- Non cadres : AI = 2.8%
- Cadres AI = 2.5% + 0.3% pour 30 à 50 cadres qu'il faudrait inciter à rester à LYNRED
- Plancher à définir pour l'AI
- Points 3 à 7 (listés plus haut)

Les OS ont exprimé que l'avancée sur l'AI était d'une part insuffisante, et que d'autre part la réduction de l'enveloppe des cadres pour financer la "rétention" de certains n'était pas acceptable, ce n'est pas aux salariés de financer sur leur AI les ajustements de salaire nécessaires pour certains dans les secteurs en tension sur le marché.

Une discussion s'ensuit sur la prime non pérenne.

Une interruption de séance est demandée.

A la reprise, la Direction fait sa nouvelle et dernière proposition détaillée en 1/

Une nouvelle interruption de séance est demandée pour que les OS débattent de cette dernière proposition.

Les OS se sont alors mis d'accord sur la contre-proposition intersyndicale détaillée en 2/

Faites nous part de vos réactions sur cfdt@lynred.com et cgt@lynred.com

Vos élus